

La ville de Drummondville compte un peu plus de 77 000 habitants et est reconnue notamment comme pôle de changement, d'évolution et de croissance à travers la province. Drummondville constitue également un milieu de vie des plus stimulants où espaces verts, équipements culturels, sportifs et de loisirs occupent une place de choix.

Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique où vous pourrez contribuer professionnellement au rayonnement de votre ville? Nous sommes présentement à la recherche d'une personne en mesure d'occuper le poste suivant :

## **PRÉVENTIONNISTE TEMPORAIRE**

### **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET DE SÉCURITÉ CIVILE**

**(Contrat d'une durée de 4 mois avec possibilité de renouvellement)**

#### **SOMMAIRE DU POSTE**

Sous l'autorité de la lieutenant de la division prévention des incendies, la tâche principale du ou de la préventionniste est de participer à l'ensemble des activités de prévention incendie sur le territoire de la Ville en relation avec la mission, les valeurs, les enjeux et les orientations de l'organisation ainsi que les orientations ministérielles.

#### **PRINCIPALES FONCTIONS**

Plus particulièrement, le ou la préventionniste doit :

- Faire l'inspection périodique des risques afin de s'assurer de la conformité aux divers lois, règlements et normes applicables en sécurité incendie;
- Faire respecter le règlement municipal sur la prévention des incendies;
- Traiter les plaintes reçues des citoyens en lien avec la réglementation municipale en vigueur en prévention des incendies;
- Rédiger les avis pertinents aux contrevenants du règlement municipal, en lien avec la prévention, et en assurer le suivi;
- Renseigner le public concernant la prévention des incendies ainsi que sur les divers règlements et lois relatives à la sécurité incendie dans les bâtiments;
- Participer aux activités d'éducation du public faites par le service;
- Effectuer l'analyse de plan et devis pour les projets de construction;
- Exécuter toute autre tâche connexe requise par sa supérieure;

#### **EXIGENCES ET QUALIFICATIONS**

- Détenir une attestation d'études collégiales (AEC) en prévention des incendies ou un diplôme d'études collégiales (DEC) en sécurité incendie (spécialisation en prévention) ou un certificat universitaire de premier cycle en technologie de prévention des incendies;

**Capitale du développement**

- Avoir une bonne connaissance des codes et normes applicables en prévention des incendies;
- Posséder une bonne maîtrise du français écrit et oral;
- Posséder une expérience de deux (2) ans;
- Être titulaire d'un permis de conduire de classe 4A valide;
- Maîtriser les applications Windows, la suite Office, Première Ligne et Accès Cité;
- Faire preuve d'un bon jugement, avoir le sens des responsabilités, être autonome et avoir de l'initiative.

**Remarque**

L'employeur se réserve le droit de tenir des tests pratiques ou théoriques, selon le cas.

**SALAIRE ET CLASSIFICATION**

Selon la grille salariale prévue à la convention collective, classe préventionniste (Échelle salariale débutant à 22.40\$/ heure). L'entrée en fonction est prévue en septembre 2018.

**HORAIRE DE TRAVAIL**

L'horaire normal de travail est de quarante (40) heures par semaine, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de présentation, leur curriculum vitae et une copie de leur diplôme avant le 16 août 2018 à 16 h 30 en mentionnant le titre du poste aux coordonnées suivantes :

Ville de Drummondville  
Service des ressources humaines  
425, rue des Forges, C.P. 398, Drummondville (Québec) J2B 6W3  
Courriel : [preventionniste@ville.drummondville.qc.ca](mailto:preventionniste@ville.drummondville.qc.ca)

Nous souscrivons au principe d'équité en emploi et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, mais **seuls les dossiers complets** seront analysés et nous ne pourrions communiquer qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Service des ressources humaines  
Août 2018